

Évolution du marché : Tabacs et produits nicotinés (CN 24) — 2015–2025

Introduction

Le chapitre 24 de la nomenclature combinée couvre l'ensemble des tabacs bruts et manufacturés, les succédanés de tabac et, depuis quelques années, les produits contenant de la nicotine destinés à l'inhalation sans combustion ou à l'absorption corporelle. L'analyse des échanges de l'Union européenne avec les pays tiers sur la période 2015-2025 révèle une profonde mutation du commerce extérieur européen, marquée par l'émergence fulgurante des nouveaux produits nicotinés, la contraction de la production domestique et un basculement de la position extérieure de l'UE. Le présent rapport s'appuie exclusivement sur les données de la plateforme TradeDashboard, dont les indicateurs sont consultables via les liens fournis.

Vue d'ensemble des échanges

1. L'irruption des nouveaux produits de la nicotine (CN 2404) redessine le profil des importations de l'UE

Les importations de produits de vapotage et de nicotine sans combustion explosent à partir de 2022, principalement en provenance de Chine

Le segment 2404 (produits à inhaler sans combustion, y compris les e-liquides et dispositifs de vapotage) était inexistant dans les statistiques du commerce extérieur avant 2022. Dès son apparition, il a capté une part considérable des importations, passant de 931 M€ en 2022 à 1 462 M€ en 2025 (tableau 1). La Chine est le fournisseur quasi exclusif de cette catégorie : ses exportations vers l'UE ont bondi de 85 M€ en 2015 à 1 477 M€ en 2025, avec un pic à 1 573 M€ en 2023. Cette dynamique a mécaniquement porté la concentration des importations, mesurée par l'indice de Herfindahl-Hirschman, de 840 à 1 128 sur la période.

Tableau 1 – Importations de l'UE par segment CN 24 (en millions d'euros)

Code	Libellé	2015	2022	2025
2401	Tabacs bruts ou non fabriqués	2 627	2 346	3 288
2402	Cigares, cigarillos et cigarettes	299	314	504
2403	Tabacs et succédanés fabriqués (sf 2404)	159	122	131
2404	Produits contenant nicotine / inhalation sans combustion	–	931	1 462

Comparaison des segments de produits

Un choc de prix sans précédent sur les importations chinoises de produits du code 24 en 2022 reflète cette mutation structurelle

L'analyse des chocs de prix identifie un événement majeur centré sur 2022 : le prix unitaire à l'importation depuis la Chine a été multiplié par 6,5 par rapport à la référence 2020-2021, passant de 2 843 €/tonne à 18 404 €/tonne avant de se stabiliser au-dessus de 21 500 €/tonne en 2023-2024. Ce choc, dont l'anomalie statistique atteint 293, coïncide avec l'arrivée massive des produits de la catégorie 2404, dont la valeur unitaire déclarée (environ 45 000 €/tonne) est sans commune mesure avec celle du tabac brut (moins de 5 650 €/tonne). Il ne s'agit donc pas d'une simple fluctuation de marché, mais du reclassement d'une partie des flux chinois dans des catégories à plus forte valeur ajoutée.

Chocs de prix – importations chinoises

2. La contraction de la production domestique contraste avec l'essor d'exportations à forte valeur unitaire

La production manufacturière de tabac dans l'UE a perdu plus d'un tiers de son volume en deux décennies, et sa valeur a chuté de près de 60 %

Les données de production (issues de PRODCOM) montrent un repli structurel bien antérieur à la période étudiée. Entre 2003 et 2024, la quantité produite de produits du chapitre 24 est passée de 812,1 milliards d'unités à 534,6 milliards (–34 %), tandis que la valeur de la production s'effondrait de 16,07 Md€ à 6,59 Md€ (–59 %). La baisse s'est poursuivie pendant la fenêtre 2015-2024 : le volume a stagné (544,2 milliards en 2015, 534,6 milliards en 2024) et la valeur a légèrement reculé (6,85 Md€ à 6,59 Md€). Ce déclin de l'appareil productif contraste fortement avec la vigueur des exportations.

Tableau 2 – Production de l'UE (chapitre 24)

Année	Quantité (milliards d'unités)	Valeur (milliards d'euros)
2003	812,1	16,07
2015	544,2	6,85
2024	534,6	6,59

Volumes de production

La propension à exporter de l'UE a grimpé de moins de 10 % à près de 50 %, tirée par les cigarettes et les nouveaux produits nicotinés

Le ratio exportations/production (export propensity) est passé de 6,0 % en 2003 à 49,9 % en 2024. Cette envolée illustre une intégration croissante de l'UE dans les chaînes de valeur mondiales et une spécialisation de certains États membres. Les principaux exportateurs européens ont connu des bouleversements majeurs :

- **Italie** : les exportations sont passées de 104 M€ en 2015 à 1 088 M€ en 2025 (+944 %).
- **Roumanie** : de 59 M€ à 1 002 M€ (+1 603 %).
- **Pologne** : de 230 M€ à 894 M€ (+289 %).
- **Suède** : de 186 M€ à 726 M€ (+290 %).

À l'inverse, l'Allemagne, premier exportateur en 2015 avec 1 694 Md€, a vu ses ventes reculer à 1 095 Md€ en 2025 (−35 %). Ces évolutions traduisent une recomposition géographique de l'appareil exportateur au profit de pays à coûts de main-d'œuvre plus compétitifs ou spécialisés dans les produits à base de nicotine.

Principaux déclarants à l'exportation

Les prix à l'exportation progressent bien plus vite que les volumes, en particulier pour les articles manufacturés

Entre 2015 et 2025, la valeur des exportations de l'UE a bondi de 87,6 % (de 4,44 Md€ à 8,32 Md€) alors que les volumes n'ont augmenté que de 5,1 % (de 394,2 kt à 414,2 kt). L'augmentation du prix unitaire moyen de 11 251 €/tonne à 20 096 €/tonne (+78,6 %) reflète la montée en gamme des exportations. En particulier, le prix des produits de la catégorie 2404 exportés dépasse 51 000 €/tonne dès 2022, et celui des cigarettes (2402) s'élève à 29 194 €/tonne en 2025 contre 18 951 € en 2015. L'effet-prix est donc le moteur principal de la croissance des exportations.

Vue d'ensemble des échanges

3. Un basculement de la position extérieure et une vulnérabilité accrue face à la concentration des fournisseurs

L'excédent commercial s'accroît, mais l'UE devient importatrice nette de produits du tabac pour la première fois en 2022

Le solde commercial du chapitre 24 reste largement excédentaire et s'élève à 2,92 Md€ en 2025, contre 1,34 Md€ en 2015 (+117,6 %). Pourtant, l'indicateur de dépendance commerciale nette (net import reliance), qui mesure la part des importations nettes dans la demande intérieure apparente, est passé de -2,5 % en 2015 (l'UE exportait plus qu'elle n'importait) à +15,3 % en 2024. Ce basculement, qui s'opère à partir de 2022, signifie que l'Europe dépend désormais plus du reste du monde pour satisfaire sa consommation de tabac et de nicotine qu'elle ne fournit elle-même de produits. La croissance des importations chinoises de la catégorie 2404, couplée au recul de la production intérieure, est la cause directe de ce renversement.

Dépendance nette aux importations

La concentration des fournisseurs à l'importation se renforce, dominée par la Chine dans les nouveaux segments

L'indice HHI des importations est passé de 840 en 2015 à 1 128 en 2025, signalant une diversification moindre. La Chine, dont la part dans les importations totales est passée de 2,7 % à 27,3 % (de 85 M€ à 1 477 M€), est devenue le premier fournisseur de l'UE, dépassant le Brésil (656 M€ en 2025) et l'Inde (392 M€). Parallèlement, la volatilité des approvisionnements en provenance des pays producteurs de tabac brut est restée modérée (coefficient de variation de 7,7 % pour le Brésil, 16,7 % pour le Malawi), mais la Chine affiche un coefficient de variation des volumes importés de 37,8 %, reflet de la rupture structurelle de 2022. La dépendance de l'UE envers un nombre restreint d'acteurs pour les produits nicotinés innovants constitue un facteur de risque à surveiller.

Concentration des importations

Volatilité des fournisseurs

Les chocs de prix et de volume sur plusieurs marchés d'exportation (Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Corée) rappellent la volatilité des débouchés

Au-delà du choc chinois à l'importation, les exportations européennes ont subi plusieurs perturbations notables. L'Arabie saoudite a vu ses achats s'effondrer de 26 300 tonnes en 2015 à 2 300 tonnes en 2018, sous l'effet d'une forte hausse des droits d'accise et d'une

réglementation plus stricte (prix moyen divisé par deux, de 25 800 €/t à 12 200 €/t). Les Émirats arabes unis ont enregistré un choc de prix à la hausse de 30 % en 2022, avec un doublement du prix unitaire en trois ans. La Corée du Sud a connu en 2017 un saut de prix de 72 %, lié à une modification de la composition des produits exportés. Enfin, la Libye et Taïwan ont également enregistré des ruptures de prix ou de volumes qui soulignent la vulnérabilité de l'UE à des changements réglementaires ou de marché sur des destinations clés.

Événements de choc – exportations

Conclusion

Le commerce extérieur européen du chapitre 24 a connu entre 2015 et 2025 une transformation radicale. L'émergence des nouveaux produits nicotinés (CN 2404) a bouleversé la structure des importations, faisant de la Chine un fournisseur stratégique et provoquant un choc de prix historique en 2022. Dans le même temps, la production manufacturière poursuit son déclin, tandis que les exportations européennes, de plus en plus sophistiquées, sont portées par les prix plutôt que par les volumes. L'UE, excédentaire commercialement, est néanmoins devenue importatrice nette à partir de 2022, signe d'une dépendance croissante aux produits de la nicotine fabriqués hors de ses frontières. La concentration des importations sur quelques grands partenaires et la volatilité de certains marchés d'exportation appellent une vigilance continue, alors que les cadres réglementaires continuent d'évoluer dans l'ensemble de la filière.

Généré le 2026-07-24 à partir des données de tradedashboard.eu

Rapport généré par une machine : il accélère l'analyse humaine, quitte à parfois l'induire en erreur. Il ne peut jamais la remplacer complètement.

Si vous avez besoin de conseils à propos de la politique commerciale européenne, ou de représentation pour vos intérêts à Bruxelles, n'hésitez pas à me contacter à support@tradedashboard.eu. Vous trouverez mon CV à cette adresse.